

La Revue du CREDIF

Femmes & élections :

*Les femmes peuvent-elles
faire la différence ?*



03

Editorial
Et la marche continue

05

Interview
Mme Rachida Tlili Sellaouti,
«La modernité de la femme tunisienne a émergé des profondeurs-même de cette société»

09

Dossier
Femmes & élections :
Les femmes peuvent-elles faire la différence ?

13

Entretiens
- Kalthoum Kannou,
Magistrat et activiste politique, candidate aux élections présidentielle

- Torkia Ben Khedher,
Secrétaire générale de la Lignes des Electriciens Tunisiennes

Enquête
Femmes et élections :
Une bataille à variables multiples

19

Association
ATID :

26

La Revue du CREDIF

*Revue trimestrielle éditée par le Centre de Recherches,
d'Etudes, de Documentation et d'Information sur la Femme (CREDIF)*

Directrice responsable de la publication

Rachida TLITI SELLAOUTI

Rédactrice en chef

Rachida TLITI SELLAOUTI

Equipe de la rédaction

Mouna MTIBAA

Sonia ZEKRI AMIRA

HANEN CHAKROUN

Correction

Faiza MKADA

(PAO)

Equipe technique

Henda Jlassi

Saisie

Khitem SASSI

CREDIF

Adresse : Av, du Roi Abdeaziz Al Saoud - rue Farhat Ben Afia
2092 El Manar II - Tunis

Tél : 71 885 717 / **Fax :** 71 887 436

E-mail : directeur.general@credif.rnrt.tn

Web : credif.org.tn

ISSN : 0330-7379

Prix : 2,5. DT/3E

Et la marche continue



Rachida TLILI
SELLAOUTI

L'étape de transition démocratique que traverse la Tunisie depuis la révolution du 14 janvier 2011 a été profondément marquée par les problèmes qui se posent à différents niveaux aux plans politique, social et économique.

La nature de l'étape et ses spécificités politiques ne devraient pas, pour autant, nous distraire des questions pas moins importantes et qui devraient même figurer parmi les priorités de l'étape, en l'occurrence les jeunes, porteurs de valeurs et principes qui sont les fondements de cette transition démocratique que connaît aujourd'hui le pays.

Nul ne peut ignorer le rôle d'avant-garde assumé par les jeunes depuis la première étincelle de la révolution, rôle qui a fondamentalement contribué à les hisser aux devants de la scène publique.

Cette catégorie d'âge, de par son poids démographique, son potentiel créatif, son efficacité et son influence dans la société, est en droit de revendiquer, en toute légitimité, une place de choix sur la scène politique et publique dans le pays. Il s'agit aussi du droit de bénéficier de conditions et d'un encadrement adéquats afin que leur participation soit plus efficace et contribue à la réussite du processus démocratique dans le pays.

Partant de ces constats, le CREDIF, en partenariat avec le Fonds des Nations Unies pour l'égalité des sexes, a mis en place un programme d'appui aux jeunes dans la vie publique et politique en organisant des sessions de formation sur le thème «jeunes et participation à la vie publique».

La garantie de la protection des droits humains, parmi lesquels figurent les droits des femmes, constitue les principaux défis de l'étape.

Effectivement, la présence massive des femmes tout au long des processus révolutionnaire a été remarquée et saluée comme un élément moteur dans l'évolution de ce processus et comme une spécificité tunisienne. Tout au long de cette période, la femme tunisienne a dû faire face à des défis importants dans la mesure où ses acquis ont fait l'objet d'une dangereuse dérive. Elle s'est retrouvée, par conséquent, appelée à se défendre face à un projet de société annihilant un demi siècle d'émancipation.

Partant de cet état de fait inédit, la femme tunisienne a poursuivi un combat pour la constitutionnalisation de ses droits : ce combat décisif et légitime a permis au final la consolidation de ses acquis par leur prescription explicite dans la nouvelle constitution.

Toutefois, il n'en demeure pas moins que le travail doit être poursuivi afin de rendre effectives les garanties constitutionnelles sur la base de la parité et de l'égalité des chances. Cela nécessite la mobilisation de toutes les forces vives de la nation pour que la femme tunisienne puisse conquérir la place d'acteur à part entière qui lui revient au sein de la société tunisienne.

Entre autre ces défis ont encouragé la Tunisie de manière plus globale et dans le sillon de la défense des droits humains et dans la mesure où la Tunisie a adhéré au dispositif international de lutte contre la violence faite aux femmes et à l'élaboration d'une stratégie nationale de prévention contre ce phénomène, il s'agit aujourd'hui d'œuvrer en vue de mettre en place un cadre juridique de lutte contre toutes formes de violence faites aux femmes. A cet effet, le CREDIF a pris l'initiative de lancer une étude sur la violence faite aux femmes dans l'espace public. Ce projet de recherche vise à réaliser une analyse scientifique du phénomène et à proposer sur la base des constats, des recommandations aux décideurs de tout bord en vue de l'élaboration d'une assise juridique à même de traiter le phénomène, voire de l'éradiquer, si tant soit peu, il est prouvé qu'un tel phénomène serait classé comme un handicap essentiel sur la voie de la participation de la femme à la promotion de sa société et de la science propre.

Mme Rachida TLILI SELLAOUTI,

Directrice Générale du CREDIF :



*«La modernité de la femme tunisienne
a émergé des profondeurs-même
de cette société»*

Mme Rachida Tlili Sellaouti, actuelle directrice générale du CREDIF, est professeur d'histoire moderne occidentale à l'Université de la Manouba (FLAH) et directrice de l'Unité de recherches, *Etudes Méditerranéennes et Internationales et Dialogue Maghreb/ Europe*. Ses travaux de recherche se situent dans le champ de l'histoire culturelle, centrés essentiellement autour des relations entre l'Occident et le monde musulman dans le sens de regards croisés et de l'ouverture à l'Autre.

Pour Mme Tlili Sellaouti la question de la femme et de la modernité sont un aboutissement «naturel» de l'évolution de la société tunisienne. Bien avant Bourguiba et Taher Haddad, dit-elle, l'exigence de modernité était au centre de la réflexion des réformateurs tunisiens, consacrée dans le fameux épître du Cheikh El Islam Mohamed Bayram I qui prône l'emprunt pour nécessité du bien public, tandis que l'évolution du statut de la femme tunisienne proprement dit se profilait dans la non moins fameuse lettre sur la femme de Ibn Abi Dhiaf à l'adresse du consul de France de l'époque.

En ce qui concerne le CREDIF, Mme Tlili Sellaouti pose comme priorités l'ancrage du Centre dans son rôle d'institution d'études et de recherches scientifiques. Il s'agit aussi de valoriser tout le potentiel qui lui est propre moyennant une sérieuse mise à niveau de son expertise en matière d'études, de formation et de documentation autour des questions relatives aux femmes.

□ *La Tunisie est aujourd'hui à la croisée des chemins. La situation et les acquis de la femme semblent être au centre de plusieurs défis, dont une remise en question de certains aspects de la modernité. Qu'en pensez-vous ?*

R.T.S. : L'étude approfondie de l'histoire de notre pays montre que l'exigence de modernité de la femme et de l'ensemble de la société tunisienne a émergé des profondeurs de cette même société et de la société arabo-musulmane dans son ensemble. Il n'ya qu'à lire la thèse monumentale de l'historien tunisien feu Béchir Tlili qui mérite d'être remise au goût du jour pour s'en convaincre et qui confirme la tendance de tous les courants qu'ils soient modernes ou conservateurs vers cette exigence de transformation de la société musulmane dans son ensemble. Il se trouve que la Tunisie a eu une occasion historique pour parachever partiellement et un aspect de ce processus de transformation d'ensemble et qui se trouve être celui du statut de la femme dans la société...

Par ailleurs, la femme tunisienne a toujours fait preuve d'un haut sens de la responsabilité et de l'efficacité... Cette aptitude réformatrice a aidé à former dans la société tunisienne un terrain favorable à l'application et au succès de ce projet du statut de la femme qui lui-même a donné

naissance à un modèle culturel tunisien, bien spécifique.

L'effort déployé par la femme tunisienne sur la voie de sa propre promotion et celle de la société en général, fut également déterminant. Le Code du Statut Personnel fut comme le catalyseur qui a propulsé le développement de la société tunisienne à tous les niveaux et toutes catégories socioprofessionnelles confondues, par le biais de la femme. Au-delà, je pense, un peu par raccourci, que la promotion de la femme est l'un des fondamentaux de l'histoire de ce pays pour la simple raison que l'histoire de son mythe fondateur renvoie aux femmes, à la reine Didon, à la Kehena, à la Jazzia Al-Hilalya, à Aziza Othmana des femmes de pouvoir par excellence... et j'en pense. Le développement intellectuel et politique qui a marqué le milieu du 19^{ème} siècle, porte dans ses plis le projet de promotion de la société tunisienne dans toutes ses composantes. Ce n'est pas un fait fortuit ou le résultat d'une volonté politique suprême et unilatérale mais plutôt la rencontre d'une exigence sociale et d'une décision politique, la réponse au processus de développement et de progrès que secrète normalement, toute société, à un moment donné de son évolution. En cela, la volonté et la décision politiques ont trouvé un terrain favorable à leur application. Ce processus et cette exigence de modernisation de la société remonte au moins à la fin du XVIII^e siècle et ce courant a

traversé tout le monde musulman avant qu'il ne soit entravé et ne se transforme en repli...

Ma profonde conviction est que la promotion de la femme et ipso-facto de la société est une vision partagée par tous les courants, moderne et conservateur. Tout l'enjeu actuel réside dans la nécessité de parvenir à un consensus autour du projet de société à promouvoir et d'un modèle de modernité qui intègre tout autant valeurs patrimoniales et valeurs universelles.

❑ *Dans cette perspective, quelle est votre vision du rôle du CREDIF?*

R.T.S. : Je pense que le CREDIF doit en premier lieu renforcer son rôle d'institution de recherche scientifique. Cela passe d'abord par l'alignement du statut de chercheur au sein du CREDIF sur celui des institutions relevant du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (MESRS)

La dimension d'institution de recherche scientifique du CREDIF doit être valorisée d'autant plus qu'aujourd'hui le Centre est en passe de disposer, juridiquement, d'une assise nécessaire pour s'aligner sur les institutions de recherche scientifique ou affiliées et assimilées.

❑ *Quels sont les priorités ?*

R.T.S. : Tout d'abord, il est nécessaire d'entamer une réflexion sur le rôle et la pertinence du CREDIF en tant que Centre d'études et de recherche sur la Femme. Le projet CREDIF si l'on peut parler ainsi, passe par une mise à niveau face aux attentes et au contexte actuels à l'échelle nationale et internationale, pour qu'il soit en phase avec les enjeux sociétaux. Nous vivons un système de mondialisation qui impose un alignement minimum sur les débats de société, les défis à affronter et à relever en collaboration et dans une communauté d'intérêts au moins avec nos voisins immédiats. A titre d'exemple, je cite le projet «Horizon 20-20», initié par l'Union Européenne et qui est un programme cadre de coopération scientifique mais qui constitue en même temps un appel à la coopération avec les pays méditerranéens. Il faut engager des concertations pour dégager des problématiques nouvelles et transversales. De tels projets mobilisent la grande communauté des chercheurs toutes disciplines confondues, d'importants moyens financiers et ciblent essentiellement des challenges sociétaux : la femme en premier lieu et les jeunes occupent

une place de choix parmi les priorités de ce programme fédérateur et que le CREDIF est tout à fait habilité à intégrer.

Le CREDIF doit aussi veiller à produire et à fournir aux décideurs l'information nécessaire en vue d'aider à l'élaboration de plans de développement qui répondent davantage aux besoins concrets et réels de la société et ce par le renouvellement des problématiques traitées, en meilleure corrélation avec la demande publique. Le rôle du Centre est fondamental d'autant plus que ses travaux sont basés sur l'observation du terrain. Actuellement, le Centre est engagé dans une enquête régionale sur les conditions de vie de la population et les transformations démographiques dans les régions du Centre-Ouest et du Sud-Ouest, et dans une enquête nationale sur les violences faites aux femmes dans l'espace public. Les résultats de ces enquêtes serviront d'outils d'aide à la décision pour établir de nouvelles lois, pour déterminer les choix politiques et les plans de développement régionaux qui sont un défi majeur de la Tunisie d'aujourd'hui.

Parmi les priorités, nous comptons aussi la finalisation de projets en cours notamment ceux qui concernent l'organisation interne du centre. Cette question est aussi importante puisqu'elle porte sur son bon fonctionnement pour le développement de ses ressources humaines nécessaire pour une meilleure mise en place des activités scientifiques du Centre.

Un autre objectif porte sur l'amélioration de la visibilité de l'Institution au niveau national et international. Un intérêt particulier sera ainsi accordé au site du CREDIF qui ne répond plus à ses ambitions et aux exigences technologiques actuelles en matière de communication. On doit valoriser tout l'effort déployé par le CREDIF et diffuser l'information autour de ses activités en essayant d'intéresser un public assez large. Je pense qu'il est nécessaire d'accorder l'intérêt nécessaire aux outils de communication qui sont indispensables pour fédérer toutes les compétences autour du Centre. Des liens seront établis avec les chercheurs de toutes les institutions universitaires, avec le tissu associatif mais aussi et pourquoi pas avec le monde de l'entreprise. Je cite, à ce propos, la base de données sur les associations actives dans le domaine de l'égalité des chances que le Centre vient d'élaborer par le biais de son Observatoire de l'Égalité des Chances avec le soutien de l'UNFPA et qui est actuellement mise en ligne : elle est interactive et interrogeable à distance...

❑ *Notre société est aujourd'hui profondément marquée par la violence sous toutes ses formes et la femme en est la principale victime. Quelle est votre opinion ?*

R.T.S. : La question de la violence à l'encontre des femmes n'est pas récente d'autant plus que nous traversons une phase où la présence des femmes est très visible sur la scène publique. Avec ONU-Femmes, j'ai dit que le CREDIF a entamé la mise en place d'une enquête, très attendue au plan national et international, portant sur cette question. À côté, le CREDIF a organisé des sessions de formation délocalisées de lutte contre la violence et participera incessamment et de différentes manières aux 16 jours d'activisme contre la violence. Il serait ainsi possible de mesurer et d'analyser le phénomène de la violence, de pouvoir proposer des recommandations et d'établir un plan d'action. Il est préférable de partir du terrain et d'en tirer, au vu des résultats, les conclusions qui s'imposent.

❑ *Dans ce contexte de transition politique, la femme continue d'être marginalisée avec une faible présence dans les sphères de décision. Quelle est votre analyse de la situation ?*

R.T.S. : La faible présence des femmes dans les sphères de décision est certes un grand problème et relève d'un réel paradoxe tunisien. C'est une question de mentalité mais aussi de pédagogie, c'est-à-dire qu'il faut montrer, preuve à l'appui, aux différents acteurs publics et privés, l'efficacité et l'apport de l'approche genre dans toute entreprise.

Toutefois, si on porte un regard vers l'avenir on verra que la situation tend vers un changement positif en faveur des femmes. Il est important de prendre en considération les perspectives positives qui s'annoncent d'autant plus que les jeunes femmes représentent plus de 50% des effectifs des étudiants inscrits à l'université, un facteur qui permet d'entrevoir l'avenir en toute confiance.

Autant la promotion de la femme se situe à terme dans l'évolution globale de la société tunisienne, autant je reste convaincue qu'une étape décisive a été déjà franchie par

les femmes tunisiennes et qu'il s'agit désormais d'une question de temps. Il y aura certainement un effet boule de neige qui à terme, consolidera davantage la situation de la femme tout en sachant pertinemment qu'il faut persévérer dans ce combat au quotidien non seulement pour maintenir l'acquis mais aussi pour l'améliorer car les réussites se construisent, les acquis s'arrachent et on ne peut les recevoir tout juste en héritage.

❑ *Que pensez-vous du principe de la parité? Etes-vous pour son application lors des prochaines élections ?*

R.T.S. : Je pense que la parité est un outil de promotion de la femme à partir du moment où on ne part pas des chances égales. Il faut donner cet avantage aux femmes et développer une sorte de consensus national autour de cette question.

Les sociétés d'aujourd'hui n'ont toujours pas intégré de manière apaisée cette idée de la parité. Par conséquent, je pense que nous nous devons de déployer un effort pédagogique supplémentaire pour sensibiliser les différentes catégories de la société aux droits des femmes comme processus de transformation général des sociétés, comme les révolutions en somme. Il s'agit d'accélérer et de garantir le processus d'émancipation de la société et il se trouve que la femme, pour de multiples raisons, est tout simplement au cœur de ce processus.

Se réfugier derrière l'idée de la spécificité culturelle est une posture intellectuelle d'auto-exclusion du cercle des nations émancipées et des valeurs démocratiques. Le génie de la société tunisienne a toujours consisté dans sa grande capacité à réaliser la synthèse des influences culturelles, à faire le tri et les choix adéquats ; il ne faut point, par conséquent la brider en amont.

*Propos recueillis par
Mouna Mtibaa*



Femmes & élections :

Les femmes peuvent-elles faire la différence ?



Pendant la révolution, les Tunisiennes étaient tout autant engagées et présentes aux côtés des hommes pour réclamer la liberté et la dignité. Dans la rue elles étaient. Toutefois leur implication dans les instances de décisions politiques est restée faible.

Le décalage entre la capacité d'engagement sur terrain de la femme dans le processus démocratique et son accession aux postes de décision est resté profond.

Malgré l'adoption en 2011 du principe avant-gardiste de la parité et de l'alternance obligatoire des candidats sur les listes électorales, sa présence à l'ANC n'a pas dépassé les 29% et ne représente que 2,5% dans la composition des différents gouvernements.

Malgré cette faible présence, la mobilisation des femmes ne s'est pas affaiblie : en témoigne l'engagement des femmes dans le mouvement associatif et la création d'associations et de mouvements de défense de la citoyenneté et des droits des femmes, engagement qui constitue désormais la référence d'un modèle de société moderne.

Toutefois on ne peut ignorer que la volonté d'associer la femme à la décision politique reste présente chez les Tunisiens. Une enquête publiée en décembre 2013 par l'UNDP relève que 66% des Tunisiens soutiennent la participation de la femme à la vie politique. Cette aspiration s'explique, selon les personnes enquêtées, par le souci de respecter le principe de l'égalité entre hommes et femmes (28%) devenue depuis un droit constitutionnel pour les femmes (17%) et reflèterait une reconnaissance de la compétence des femmes dans ce domaine (12%).

Cette opinion n'est pas partagée de la même manière dans l'ensemble des régions.

Cette conviction en la compétence de la femme régresse pour atteindre 28% des Tunisiens enquêtés qui affirment ne pas accepter la femme dans la vie politique. Parmi cette catégorie on rencontre 24% qui se sont exprimés contre la liberté de la femme estimant que sa place est à la maison. D'autres ont soutenu que la femme ne dispose pas des qualités de mobilisation de gestion (20%), des compétences nécessaires à l'action politique (17%). D'autres pensent que la politique n'est pas une affaire de femme (16%) et qu'il s'agit d'un domaine réservé aux hommes (13%).

Les régions plutôt favorables à la participation de la femme à la vie politique

Régions	moyennes
Sfax	73%
Tozeur	67%
Tunis	71%
Kebili	66%
Monastir	77%
Gafsa	69%
Ariana	76%
Nabeul	72%
Ben Arous	73%
Béja	75%

L'appui à la participation politique des femmes est plus clair pour les catégories sociales de niveau universitaire (75%) alors que cet engagement devient plus faible pour les catégories sociales de niveau scolaire primaire (37%).

Femmes et partis politiques : les faux amis

Avec une grande amertume, les militantes femmes évoquent leur déception après le constat amer suite à la campagne électorale de la constituante. Cette expérience a eu toutefois le mérite de dévoiler la véritable prédisposition des partis politiques à l'égard d'une participation des femmes en politique, y compris parmi ceux qui prônaient une appartenance moderniste.

Le code électoral de 2011 qui imposait la parité sur les listes électorales avait permis une présence féminine dans la course électorale estimée à 47%, soit plus de 5500 candidates femmes sur un total de 11686 candidats.

Les résultats des élections de 2011, ont donné 7% seulement de femmes têtes de listes, dont 3% pour les listes indépendantes, 7% pour les listes de partis et 35% pour les listes de coalition. Le parti progressiste démocratique moderniste (PDM) était la seule formation politique à avoir relevé «le pari» de la parité sur l'ensemble des listes électorales.

Régions plutôt hostiles à la participation de la femme à la vie politique

Régions	Taux d'hostilité
Sidi Bouzid	48%
Siliana	51%
Sousse	48%
Tataouine	48%
Kasserine	48%
Medenine	43%

Ce constat a permis de dévoiler la quasi absence d'une véritable volonté au sein des partis politiques, toutes appartenances confondues, de promouvoir le statut de la femme à travers une implication effective dans la chose publique et la gestion des affaires de l'Etat.

Cette tendance semble être partagée par certaines catégories de la société. 51% des tunisiens se prononcent comme «favorable» au principe du quota au sein des partis politiques. 20% considèrent qu'il s'agit du seul moyen permettant de garantir la présence des femmes dans la vie politique.

Pour ce qui est des personnes refusant l'adoption de ce mécanisme pour booster la vie politique, ils expliquent que seule la compétence devrait être le moyen pour accéder aux instances de direction au sein des partis politiques (19%).

Malgré ce constat, il est important de relever que l'expérience de la campagne électorale en 2011 pour l'ANC a permis aux femmes candidates de vivre, dans une certaine mesure, l'expérience électorale. Par conséquent, elles ont pu acquérir une expérience effective et concrète dans le domaine politique. La société tunisienne a pu aussi, à l'occasion de ces élections, se réconcilier avec elle-même et reconsidérer des positions qui avaient failli mettre le pays sur une voie la ramenant à plusieurs siècles en arrière.

Loin de perdre le nord, les femmes politiques sont conscientes des limites, des entraves et des véritables enjeux de la scène politique. Elles se positionnent d'ores et déjà dans la perspective des prochaines élections municipales.

Dans le jeu électoral et politique, les femmes Tunisiennes ne se cachent de revendiquer une manière de faire et même un savoir faire particulier en optant pour «une démarche de proximité» en action politique.

Certaines femmes candidates conçoivent d'ailleurs l'exercice de la campagne électorale pour la présidentielle ou les législatives comme «une répétition» leur permettant d'acquérir une expérience qu'elles vont sûrement mesurer lors des prochaines élections municipales. Ainsi, dans la course électorale qui s'annonce, les femmes candidates semblent plutôt porter un œil scrutateur sur les législatives, voire la présidentielle, tout en gardant le cœur plutôt du côté des municipales.

Des femmes candidates à la présidentielle

Bravant tous les tabous, les élections de 2014 seront particulières dans la mesure où, pour la première fois de l'histoire de la Tunisie, des Tunisiennes ont osé franchir le pas et ont décidé de se porter candidates à la magistrature suprême du pays, à la faveur d'une nouvelle Constitution qui autorise ce droit à la citoyenneté.

Quelles seront leurs chances? quels seront leurs atouts? Quel est leur apport? Autant de questions qui ne semblent en rien préoccuper tout autant les candidates, la classe politique ou la rue tunisienne. Ce constat s'explique par la déception et le manque d'intérêt manifeste des citoyens pour la vie politique en général.

Après un premier effet de surprise avec l'annonce précocement de Mme Emna Mansour Karoui de sa candidature à

la présidentielle, toutes les autres annonces qui ont suivi n'ont suscité aucune surprise. Il faut dire que la classe politique tunisienne, allant de surprise en surprise, s'est retrouvée devant une situation des plus surprenantes de l'histoire de la Tunisie avec plus d'une cinquantaine de candidatures pour la présidentielle. Sur ce tableau, la part des femmes est surtout symbolique.

La participation et la présence des femmes dans la course électorale, malgré sa faiblesse d'un point de vue statistique, demeure importante surtout par sa symbolique dans la mesure où elle permettra une meilleure visibilité des femmes sur la scène publique.

La société tunisienne est-elle prête à assumer cette nouvelle donne des ambitions politiques de la femme tunisienne? A cet égard, les résultats de l'enquête du PNUD attestent de convictions plutôt timides puisque 31% seulement des personnes enquêtées ont reconnu qu'il s'agit d'une revendication légitime contre 63% des personnes interrogées qui se sont positionnées dans une posture de refus catégorique de cette éventualité.

Positions des Tunisiens concernant l'application de la parité sur les listes électorales

Opinions	Moyennes
Pour la parité	49%
Contre la parité	41%
Pour avec rectificatifs	2%
Sans réponses	8%

Contre toute attente l'analyse montre que les catégories d'âge 45-59 ans sont plutôt favorables à l'accès de la femme au poste de Président de la République (38%) alors que la catégorie d'âge 18-41 ans en serait moins favorable.

L'accès de la femme à la magistrature suprême demeure encore tabou puisque les personnes interrogées acceptent à hauteur de 46% que la femme soit Président du Parlement, 37% Chef du gouvernement et 69% à la tête d'un département ministériel autre que celui de la femme et de la famille. Les Tunisiens acceptent aussi à hauteur de 66% une femme maire et à 60% celui de femme chef d'un parti politique.

Dans quelle mesure les femmes ont-elles la possibilité d'apporter le plus ? Certainement, affirment les candidates. La candidature féminine aura l'avantage de calmer un tant soit peu les jeux en imposant une certaine éthique dans le débat politique.

Effectivement, les plateaux de débats politiques en Tunisie ont enregistré depuis trois ans des dérapages fracassants. Cette situation a eu pour principale conséquence une désaffection dangereuse des citoyens de la politique. En témoigne l'hésitation constatée lors de la campagne d'enregistrement sur les listes électorales.

Mouna Mtibaa

Kalthoum Kannou,
Magistrat et activiste politique,
condidate aux élections présidentielle



*«Ma candidature est un message fort
pour ceux qui cherchent à nous renvoyer
plusieurs siècles en arrière»*

Pour la première fois, en Tunisie, des candidatures femmes sont proposées à l'élection présidentielle. Mme Kalthoum Kannou, magistrat et activiste politique a déposé sa candidature à la magistrature suprême. Interview :

❑ **CREDIF** : *Qu'est ce qui a motivé votre candidature?*

Kalthoum Kannou : Tout d'abord, je pense que la femme tunisienne bien qu'elle soit présente sur la scène publique, on ne peut toutefois dire qu'elle a réussi à se positionner et à accéder aux postes de décision politique.

Cet aspect a été l'une des motivations qui m'ont poussée à me porter candidate à la présidentielle. La classe politique dans le pays est aujourd'hui appelée à aller au-delà de la démarche entamée par le leader Habib Bourguiba qui en levant le voile sur le visage de la femme l'a affranchi de plusieurs handicaps. Après plus d'une soixantaine d'années les Tunisiens sont appelés à concrétiser ce message et à aller au-delà, encore plus loin, dans cette logique.

Je pense aussi que je dispose des compétences nécessaires qui me permettent d'accéder à la magistrature suprême, à la Présidence de la République.

Ma candidature est celle d'un citoyen mais aussi celle d'une femme. C'est une candidature qui porte un message fort pour ceux qui cherchent à transformer et à changer le modèle de société en Tunisie pour nous renvoyer plusieurs siècles en arrière. La candidature et le vote pour une femme vont confirmer la volonté et l'attachement des Tunisiens à un Etat moderne. C'est aussi une affirmation du principe de la parité et de l'égalité entre hommes et femmes.

Il s'agit aussi d'un message fort adressé à l'étranger pour affirmer que la révolution tunisienne n'a pas seulement libéré la parole et apporté la liberté d'expression mais qu'elle a aussi réussi à franchir un nouveau pas en avant vers la démocratie.

Je dois aussi dire qu'un autre facteur m'a contraint à accélérer l'annonce de ma candidature le 13 juillet. Il s'agit de la proposition exprimée par le mouvement Ennahdha appelant à choisir un président consensuel. Je pense qu'il s'agit là d'une atteinte à l'essence même de la démocratie et au droit du citoyen à choisir. Cette démarche réduit tout le processus électoral au choix d'un Président de la République des partis politiques plutôt qu'un président pour l'ensemble des citoyens Tunisiens.

❑ *Quel sera l'apport d'une candidature féminine ?*

K. K. : La femme dispose naturellement d'une force pour fédérer plus que pour diviser. La femme peut aussi apporter à l'avenir un nouveau souffle à l'action politique. Si une femme accède à la Présidence de la République elle cherchera, outillée des compétences dont elle dispose, à agir sur la scène politique pour rétablir la confiance des citoyens dans les structures de l'Etat.

Aujourd'hui, il est évident que chaque candidat à la Présidence de la République doit veiller à rétablir des rapports de confiance entre les Tunisiens et l'Etat mais aussi à préserver le prestige de l'Etat qui a connu dans une certaine mesure un affaiblissement et une régression.

Il s'agit aussi de faire renaître l'espoir chez les Tunisiens de différentes catégories et d'affirmer que la Tunisie mérite un avenir meilleur.

Je pense qu'une femme tunisienne est habilitée à créer cet espoir à travers sa capacité et son aptitude à rassembler et à créer la cohésion de l'ensemble des Tunisiens, avant tout, autour de leur identité tunisienne et de la fierté d'être Tunisiens et ce malgré leurs différences intellectuelles et idéologiques.

Ma candidature va aussi permettre de briser l'obstacle psychologique qui empêche les femmes de postuler à des postes de décisions politiques et de laisser par là même une empreinte dans la vie politique en Tunisie. Ce fait aura sûrement un impact sur les prochaines élections municipales et on aura un plus grand nombre de femmes qui vont oser franchir le pas et se porter candidates.

❑ *Quels sont vos premières impressions suite aux visites sur terrain?*

K. K. : Je tiens à dire tout d'abord que nous avons trouvé un bon accueil des citoyens lors des campagnes de collecte des signatures pour le parrainage.

Toutefois nous avons aussi constaté une certaine réticence à tout ce qui relève de la politique de manière générale.

Après l'engouement pour le débat politique au moment de la révolution, nous sommes aujourd'hui témoins d'une distanciation, d'un refus et d'une désaffection vis-à-vis de la vie politique. Cette situation constitue un danger car l'excès a toujours de mauvaises conséquences.

Je pense que le fait qu'il y ait une femme parmi les candidats à la présidentielle permettra une revalorisation et une réconciliation du citoyen avec le débat politique.

❑ *Quel sera votre message lors de la campagne ?*

K. K. : Mon premier message, qui sera aussi au centre de mon programme électoral, c'est «avec l'espoir et par le travail, la Tunisie sera bien meilleure qu'avant» (بالأمل وبالعمل نخليو تونس تقدر تكون أحسن من قبل).

Notre espoir et notre ambition est de voir jaillir un meilleur avenir pour la Tunisie. Il est légitime pour tous les Tunisiens de porter cette revendication. Il s'agit de

notre espoir, à tous, de voir une Tunisie stable avec une meilleure situation économique.

Il s'agit aussi de l'espoir que portent la jeunesse de voir sa situation s'améliorer dans les secteurs de l'enseignement, de la santé, et dans tous les domaines. Nous voulons que tous les tunisiens de toutes tranches d'âge et spécificités, retrouvent espoir en l'avenir.

Mais il est évident que l'espoir ne peut suffire. Nous avons besoin, nous tous, de travailler davantage. Sans donner de faux espoirs nous devons agir pour promouvoir l'économie et créer de nouveaux postes d'emploi pour redonner confiance en l'avenir.

□ *Au regard de la situation actuelle du pays, quelles seront les priorités de la période à venir ?*

K. K. : La première priorité est sans conteste la sécurité. Je pense qu'à ce niveau, le chef de l'Etat se doit de jouer un grand rôle et de contribuer à garantir la sécurité. Cette condition est d'autant plus importante que la sécurité et les relations saines du pays au plan international seront un atout pour attirer les investisseurs.

Il est à cet égard primordial de fournir un effort soutenu en matière de développement des régions à l'intérieur du pays où se sont incrustés des foyers terroristes. Nous devons concentrer nos efforts sur ces régions pour qu'elles

puissent accéder au développement et remédier au déséquilibre régional source de chômage, de ressentiments et de colère chez certaines personnes qui se transforment ainsi en proies faciles entre les mains des terroristes.

Il va aussi sans dire que les fondements de la politique étrangère de la Tunisie doivent être la souveraineté et l'indépendance de la décision nationale qui demeure, à mon avis, une ligne rouge. Dans nos rapports avec les pays étrangers, y compris les pays voisins, nous nous devons d'être indépendants et de refuser toutes décisions dictées par l'étranger.

□ *Quelle place pour la communication et le travail sur terrain dans votre stratégie de campagne ?*

K. K. : Pour notre stratégie de campagne, nous avons mis en place des équipes pour l'ensemble des actions qui seront menées. Le travail sur terrain, la communication et les médias sont très importants. Nous avons développé une stratégie qui tient compte de tous ces aspects tant au niveau centrale que dans les régions.

Interview conduite par

Mouna Mtibaa

Mme Torkia Ben Khedher,

Secrétaire générale de la Lignes des Electriciennes Tunisiennes :



«Notre souci est la formation des femmes candidates pour une professionnalisation de l'action politique»

L'association des femmes électriciennes (LET), créée en janvier 2011, est membre de la coalition de la société civile de défense des droits des femmes. Elle a pour objectifs la promotion de la participation de la femme dans le processus de transition démocratique et électorale.

Son action est axée sur la sensibilisation et l'éducation des femmes, des hommes et des jeunes aux principes de l'égalité et de l'équité. «Notre souci est de préserver les acquis et le statut et de la femme Tunisienne dans la société. Il est inadmissible qu'on remette en cause le rôle et la contribution de la femme tunisienne à travers l'histoire du pays», tient à souligner Mme Torkia Ben Khedher, secrétaire générale de LET. Entretien :

❑ *Comment se présente votre action ?*

Torkia Ben Khedher : Notre action est essentiellement axée sur la formation, l'information et la sensibilisation des femmes, des hommes et des jeunes aux droits humains et aux acquis en faveur des droits des femmes dans les conventions internationales, dont la CEDAW. Notre programme comporte des ateliers pour former des femmes expertes et des femmes candidates. La Ligue des électrices tunisiennes a été de ce fait l'une des premières associations à obtenir le statut d'observateur lors des élections de l'Assemblée nationale constituante en 2011.

Loin de nous limiter aux élections, notre travail a aussi concerné l'amélioration des textes juridiques puisque nous avons été partie prenante avec la société civile pour soumettre des recommandations à la commission des droits et des libertés à l'ANC, pour plaider en faveur de la constitutionnalisation des droits des femmes et pour demander à ce qu'on considère les aspects genre dans le discours politique. Notre action concerne de ce fait à la fois la femme électrice mais aussi la femme candidate, tout en ayant une présence active au niveau de l'ensemble de la société civile.

Pour ce qui est des électrices, nous avons œuvré pour soumettre à l'ISIE des recommandations en vue d'asseoir le principe de l'équité. Nous avons procédé dans le cadre d'une coalition de la société civile à l'analyse du décret loi 35/11 et à organiser la campagne de plaidoyer en direction des partis politiques et des coalitions parlementaires.

Un appel pressant a été adressé à l'ISIE pour revoir la distribution des bureaux de vote et pour veiller à rapprocher ce service des femmes rurales. Il s'agit aussi de faciliter la régularisation de la situation des femmes qui ne disposaient pas de carte d'identité nationale. L'ISIE a reconnu que près de 300 mille femmes n'avaient pas ce document nécessaire pour s'inscrire et participer au vote.

Nous avons aussi demandé aux autorités de veiller à rassurer les femmes en veillant à la présence d'une femme dans les bureaux de vote pour sécuriser les électrices particulièrement dans les zones rurales.

Pour ce qui est des candidates nous avons demandé à l'ISIE d'intégrer les principes énoncés dans la CEDAW et les principes prévus dans les conventions internationales dans la nouvelle loi électorale de 2014. Il s'agit particulièrement du respect du principe de la parité en garantissant les mêmes chances pour les hommes et les femmes que ce soit dans le processus électoral ou dans la couverture

médiatique. On a aussi appelé à pénaliser les discours de haine et la discrimination d'un point de vue genre.

❑ *Quel bilan ?*

T. B. K. : Concrètement, nous avons assuré l'encadrement de 146 femmes. Sur les listes en lice pour les législatives 2014, nous comptons 19 candidates, dont 5 tête de liste, 6 femmes à la deuxième place et 5 femme à la 4ème place.

Il va sans dire qu'on ne peut en rien considérer le bilan de la participation de la femme aux élections de 2011 ou celle de 2014 comme le reflet de la valeur réelle de la femme dans le champ de l'action politique. La femme tunisienne dispose d'un potentiel des plus importants en matière d'action politique sur terrain, en termes de communication, de vision et force de proposition. Il n'en demeure pas moins que l'absence d'une véritable volonté politique dans les partis entrave et freine visiblement la présence de la femme dans l'action politique.

❑ *Quelles sont les particularités de votre action pour les législatives 2014 ?*

T. B. K. : Nous avons cherché à apporter un plus grand professionnalisme à la participation de la femme à l'action politique de manière générale et particulièrement lors des législatives. Un comité d'encadrement et de leadership a été mis en place pour aider les femmes candidates en leur assurant un accompagnement et un coach professionnel. Ce mécanisme a été mis à la disposition des associations, des partis politiques et des syndicats qui défendent les principes de la parité et les valeurs civiques, dont les partis ayant adhéré au pacte de l'IADH.

Le comité se compose de 6 expertes ayant reçu une formation spécialisée dans les aspects juridiques, politiques, sociaux et en communication. Ces expertes disposent d'une connaissance détaillée des différents aspects du processus électoral et de l'empowerment politique d'un point de vue genre. Elles apportent aux candidates un coach aux plans technique et logistique ainsi qu'un regard critique et un feedback détaillé concernant la qualité de leur action et prestation dans la sphère publique. Ces observations sont utilisées par les candidates pour améliorer la qualité de leur action.

Par ailleurs, des ateliers de formation spécialisés ont été organisés et ont bénéficié à 688 femmes. La formation a porté sur différents volets dont la communication politique, la communication interpersonnelle mais aussi les conventions internationales, dont la CEDAW. Nous avons aussi accordé un intérêt particulier aux aspects techniques

tels la planification stratégique, le financement de la campagne électorale ou les différentes autres formes et techniques du travail sur terrain tel le porte à porte.

❑ *Votre association est fortement présente dans le travail d'observation. Comment avez-vous développé cet aspect ?*

T. B. K. : Effectivement nous avons mobilisé pour les législatives un important groupe d'observatrices qui ont accompagné le processus électoral dans ses différentes étapes. Notre équipe a été formée aux différents aspects de l'observation électorale d'un point de vue genre. L'objectif étant d'observer et de répertorier tout acte d'atteinte, de discrimination, de marginalisation ou toute autre forme de violence à l'égard des femmes tout au long du processus électoral.

A cet effet, nous avons élaboré, avec l'aide d'une équipe d'experts (sociologue, juriste et experte en genre), un guide d'observation électorale d'un point de vue genre. La grille d'observation concerne l'étape de l'inscription des électrices, le dépôt des candidatures, la campagne, la

médiatisation, le jour du silence électoral, le jour du vote, les procédures du contentieux électoral et la proclamation des résultats.

Notre objectif est d'assurer un monitoring des atteintes, de les répertorier et de publier un rapport concernant ces différents aspects.

Nous disposons aussi d'une équipe de juriste qui apporteront un appui aux femmes victimes de discrimination, qu'elles soient candidates ou électrices, pour les aider dans l'élaboration des plaintes.

❑ *Quelle sera la prochaine étape ?*

T. B. K. : Sans conteste les municipales. Nous allons travailler pour l'adoption d'une loi électorale plus conforme aux principes énoncés dans la constitution tout en veillant à poursuivre la même stratégie pour ce qui est de la formation, de l'information et de la préparation des candidates dans tous les domaines.

M.M

Femmes et élections : Une bataille à variables multiples

Bien que le bilan des dernières élections soit loin d'être considéré à l'avantage des femmes, les échéances électorales 2014 ne manqueront pas d'engranger un tant soit peu de nouveaux acquis pour la femme Tunisienne. En témoigne la présence égalitaire des femmes dans le corps électoral, avec même un léger avantage en faveur des femmes.

Selon le président de l'Instance supérieure indépendante pour les Elections (ISIE), Chafik Sarsar, le corps électoral pour les prochaines échéances est estimé à 5.236.244 électeurs, dont respectivement 50,5% de femmes inscrites et 49,5% pour les hommes.

Cette nouvelle expérience électorale sera déterminante pour l'avenir de la Tunisie dans la mesure où elle fixera les orientations et par conséquent les choix pour les cinq prochaines années, et plus loin encore.

Il s'agit d'un moment phare de l'histoire du pays. L'ensemble des citoyens tunisiens, hommes et femmes, seront appelés à s'exprimer et à formuler des choix, avec dans un premier temps l'élection des 217 députés pour les cinq prochaines années.

Elections octobre 2011 : Les leçons apprises

L'élection de l'assemblée nationale constituante (ANC), d'octobre 2011, a été importante à double niveaux. Premièrement, ces élections ont permis d'instaurer de manière définitive le principe de la parité sur les listes électorales, désormais un droit constitutionnel. Deuxièmement, elles ont permis d'établir un tableau de bord concret et réaliste concernant la participation de la femme à la vie politique.

Le bilan des élections d'octobre 2011 a toutefois montré une faible présence des femmes à l'assemblée nationale. Ce constat a eu dans une certaine mesure pour conséquence une faible présence des femmes dans la composition des gouvernements qui ont suivi. Cette situation semble avoir motivé les femmes pour faire preuve d'un engagement plus accru au niveau des inscriptions.

Electeurs	Femme	Homme	Total
Potentiel	3.848.663	4.169.385	8.018.048
Taux	48%	52%	100%
Inscrits Volontaires	503.222	847.018	1.350.240
Taux d'inscription	13,07%	20,31%	16,84%

Source : Rapport final de l'ISIE octobre 2011.

Pour ce qui est de l'engagement des femmes dans l'action politique, y compris dans son expression la plus élémentaire s'agissant de se positionner en simple électrice, le

bilan de l'ISIE relève que le taux de participation des femmes régresse en fonction de l'âge avancé de l'électrice.

Inscrits volontaires	Répartition par âge								Total
	18-30	31-40	41-50	51-60	61-70	71-80	81-90	+91	
Femmes	48,60%	39,33%	36,63%	32,73%	31,28%	26,43%	26,03%	26,21%	37,27%
Hommes	51,40%	60,67%	63,37%	67,27%	68,72%	73,57%	76,97%	73,79%	62,73%

Source : rapport final de l'ISIE.

Cette analyse montre un engagement plus marqué de la part des jeunes femmes âgées entre 30 et 40 ans. Ces femmes qui composent la deuxième génération post-indépendance sont beaucoup plus engagées dans la vie publique. Ayant reçu une éducation plus poussée que leurs aînées elles semblent plus conscientes des enjeux et des défis auxquels fait face aujourd'hui la femme tunisienne. Elles sont par conséquent plus sensibilisées à l'urgence d'être présentes et d'exprimer ses choix par voie de vote bien qu'elles soient plutôt critiques à l'égard du débat politique.

Une enquête réalisée par la sociologue Mariem Ben Salem a souligné «une attitude de mécontentement, de refus et de défiance» vis-à-vis de la politique institutionnelle chez les femmes, qu'il s'agit de simples citoyennes ou de femmes plus engagées en politique.

Cette attitude de défiance et de refus a fait en sorte que les femmes aptes à s'engager dans la vie publique se retrouvent orientées vers la vie associative où elles se sentent plus utiles et plus sécurisées. Elles trouvent, à leur avis, réponse à leurs préoccupations directes apportant un savoir-faire concret et reconnu (environnement, enfance, violence, art ...).

Pourtant comme le précise la juriste et militante féministe Hafidha Chkir, la présence des femmes dans les sphères de décisions et de choix politiques est considérée comme «un facteur essentiel du développement humain». La parité, dit-elle, est une condition nécessaire à la participation politique des femmes. Elle va même jusqu'à considérer cet aspect comme la condition incontournable «pour la réalisation de la démocratie et l'exercice de la citoyenneté».



Une couverture électorale sensible au genre : Les recommandations de la HAICA

La Haute Autorité indépendante de Communication Audiovisuelle (HAICA) a publié un guide, en français et en arabe, à l'intention des journalistes où un chapitre a été consacré à la couverture électorale sensible au genre afin de remédier au déficit dans la couverture médiatique de la participation de la femme au processus de transition démocratique.

Pour remédier à cette situation, la HAICA, a recommandé d'engager un processus de surveillance de la sensibilité au genre.

Pour cela, il est possible de :

- Désigner un(e) référent(e) dans chaque rédaction pour référencer le nombre de femmes journalistes impliquées dans les prises de décisions relatives à la campagne ainsi que dans la réalisation de reportages ;
- Référencer le nombre d'invitées dans les émissions de débat et s'assurer que la modération est assurée par deux journalistes, une femme et un homme ;
- Référencer le temps de parole des femmes dans les émissions et les reportages ;
- Qualifier les mises en situation des femmes dans les reportages, les propos rapportés, la fonction qu'elles exercent (expertes, candidates, militantes, victimes, témoins, etc.)
- Permettre une plus grande représentation des femmes.

La HAICA explique que ce travail de monitoring permettra de réaliser un équilibre entre la présence féminine et la présence masculine dans le processus décisionnel qui précède la production d'un programme d'information, la modération des débats télévisés. L'instance recommande aussi la présence simultanément à l'écran d'une présentatrice et d'un présentateur.

Cet équilibre devrait être aussi pris en compte dans la production des éditoriaux ou chroniques politiques diffusés, le choix des candidat(e)s ou membres de partis politiques invité(e)s et les reportages produits à cette occasion : interviews, présence à l'image, les sondages commandés par les rédactions...

La HAICA recommande aussi de soigner le discours en veillant à :

- L'implication de sources féminines sur toutes les questions, pas seulement sur les problématiques relatives au genre.
- L'assurance que les femmes interviewées ne soient pas placées dans une situation stéréotypée dans les reportages : cuisine, garde d'enfants, etc.
- L'adoption d'un ton professionnel, non condescendant ni humoristique, en respectant l'interlocutrice tout en s'assurant d'un cadrage neutre, sans plongée ni contreplongée.
- Une sélection de rushes respectant, dans la mesure du possible, une parité dans le temps de parole.
- Un vocabulaire respectueux : éviter les idées reçues sur les femmes
- Un vocabulaire soutenu : éviter les expressions populaires sur les femmes.
- Un vocabulaire neutre dans le genre: éviter de souligner des caractéristiques liées à la féminité.
- Un vocabulaire précis : parler d'«électrice», de «citoyenne», de «candidate» pour insister sur la fonction et éviter l'usage générique et répétitif du mot «femme».
- Réserver une place aux questions du genre dans les contenus.

Les médias, le talon d'Achille

Malgré l'accueil positif réservé par les médias à l'adoption par l'assemblée nationale constituante du principe de la parité entre hommes et femmes sur les listes électorales on ne peut que constater le manque d'engagement des médias dans la couverture des activités des femmes politiques.

La faible la couverture médiatique a été constatée tout autant durant la période préélectorale que durant la campagne électorale.

Selon le monitoring des médias lors des élections de l'ANC, seules trois femmes sur un total de 59 candidates élues ont pu bénéficier d'une couverture médiatique.

Cette ségrégation médiatique était encore plus profonde pour les femmes candidates sur les listes en lice dans les régions. Ces candidates «n'ont bénéficié que d'une couverture ponctuelle, limitée au programme électoral», selon l'ISIE.

Globalement, la couverture médiatique des acteurs politiques femmes n'a bénéficié que d'un taux de 20%. Cet effort minime a été fourni particulièrement par les médias privés, alors que les médias électroniques ont pratiquement boudé les candidates femmes.

La palme d'or de la présence des candidates féminines dans les médias est revenue en exclusivité à Mme Maya Jribi (parti démocrate progressiste). Un classement des dix premières personnalités politiques ayant bénéficié du meilleur taux de couverture médiatique montre Mme Jribi au dernier rang parmi les dix premiers.

Faible engagement des partis politiques :

Concernant l'engagement des partis dans l'appui à la participation des femmes à la vie politique, le bilan des dernières élections est loin d'être reluisant.

Malgré l'adoption du principe de la parité avec alternance sur les listes électorales, seules 7% des femmes ont été têtes de listes. Cette situation atteste d'un faible engagement de la sphère politique tunisienne toutes tendances confondues pour associer les femmes à la vie politique et par conséquent lui permettre de prendre part aux décisions et à la conception des choix pour l'avenir du pays.

La situation pour les élections de 2014 n'a pas beaucoup changé. Les récentes informations publiées par l'ISIE montrent une faible présence des femmes têtes de liste malgré une légère amélioration comparée aux élections de 2011.

Lors des législatives de 2014, sur un total de 1319 listes, on aura une moyenne de 11,22% des listes électorales présidées par des femmes (7% en 2011). Cette présence est exprimée de manière inéquitable d'une région à une autre. Ainsi, les plus forts taux seront enregistrés à Nabeul (27,8%), Tunis II (24%), Tunis I (19,5), Ben Arous (14%), Ariana (14,5%). Le pic en taux de féminisation des têtes de listes est constaté à l'étranger avec 30% pour les Amériques et 26% en Italie.

Les plus faibles taux sont enregistrés à Tataouine où aucune femme n'est désignée tête de liste. On constate aussi une présence faible à Kairouan (1,6%), Kasserine (2,9%), Tozeur (2,4%), Gafsa (5%), Siliana (5,4%) et Le Kef (7,9%).

Tableau de bord des élections d'un point de vue genre

	2011	2014
Taux de féminisation des inscrits	45%	50,5%
Taux de féminisation des têtes de liste	7%	11,22%
Taux de féminisation des bureaux de vote	28,46%	-
Taux de féminisation des instances régionales	16%	14,57

Ce constat est à relever tout autant pour les listes des partis que les listes indépendantes ce qui permet de conclure aussi à l'existence d'un «faible volontarisme politique chez les femmes elles-mêmes». Elles sont, en fait, loin de s'empresser à s'engager dans la vie politique en proposant des listes indépendantes et assurer par là même «un rôle de motrice» dans la course électorale. Durant les dernières élections, seules 3% des listes indépendantes étaient dirigées par des femmes.

Cette faible présence est accentuée davantage par une tiédeur manifeste au sein de la plupart des partis politiques à appuyer les candidatures femmes. Depuis les dernières élections de l'ANC aucun effort n'a été constaté au niveau des partis politiques pour améliorer la présence et la participation des femmes dans leurs structures décisionnelles internes

L'impératif d'être partie-prenante du mécanisme électoral :

Le manque d'expérience et d'expertises dans le domaine politique a toujours été l'un des principaux griefs avancés pour expliquer la faible présence des femmes dans l'administration électorale. Ainsi, pour les prochaines élections le taux de féminisation des Instances régionales électorales (IRIE) est estimé à 14,57% puisque seules 29 femmes ont été acceptées parmi les 199 candidats.

Après sélection, seules 11 femmes sont membres de l'IRIE Tunis parmi les 92 candidats sélectionnés, soit un taux de féminisation de 11,95%.

On relève aussi que parmi les structures régionales de l'ISIE, seule l'IRIE gabès a atteint la parité avec deux femmes et deux hommes parmi ses membres. La femme est absente dans 17 IRIE à travers la République.

La présence de la femme tunisienne dans les instances électorales destinées à la communauté tunisienne à l'étranger n'a pas dérogé à la règle puisque parmi les 6 structures électorales présentes à l'étranger, on relève la présence de seulement trois femmes parmi les 24 membres, soit un taux de féminisation de 12,5%. On note, à cet égard, que l'IRIE pour les Amériques a réalisé la parité et que deux IRIE parmi les 6 structures électorales à l'étranger sont dirigées par des femmes.

Lors des élections de l'ANC, la présence des femmes dans les bureaux de vote a rarement dépassé les 30%, comme le montre le tableau établi par la Ligue des Electrices Tunisiennes (LET). Sur un total de 52.108 membres de bureaux de vote, les femmes étaient 14828 et les hommes 37280, soit un taux de féminisation de 28,46%.

Le plus fort taux de féminisation a été constaté dans le grand Tunis (Tunis 2 46,11%), (Tunis I 39,67%), Ben Arous (37,12%), Ariana (36,58%), La Manouba (36,22%) et Nabeul 2 (33,12%). Les faibles taux de présence féminine parmi les membres des bureaux de vote sont signalés à Siliana, Sfax, Sidi Bouzid, Gabes et Gafsa.

L'implication de la femme dans l'administration électorale est considérée comme un processus de grande importance permettant à la femme d'acquérir une expérience et de mieux connaître du processus électoral. A cet égard, on relève aussi la nécessité d'impliquer davantage les femmes dans les mécanismes de contrôle et de surveillance des élections qui reste pour les prochaines législatives 2014 assez faible.

Un effort devrait être aussi fourni par la société civile bien que plusieurs femmes seront présentes comme observatrices lors des prochaines élections à travers leurs ONG. On relève à cet effet l'effort déployé par la ligue des électrices tunisiennes qui mobilise lors des prochaines élections 157 femmes observatrices.

Répartition par genre des différents types d'accréditation Législatives 2014

	Nbr d'accréditations	Hommes	Femmes
Observateurs locaux	17300	16100	4.50* (LET)
Observateurs étrangers	600	490	110
Traducteurs	31	8	63
Journalistes tunisiens accrédités	750	250	500
Journalistes étrangers accrédités	96	64	32

**Positions des Tunisiens concernant l'accès
des femmes aux postes politiques**

Opinions des Tunisiens	Pour	Contre	Neutre	Sans réponses
Femme Présidente de la République	31%	63%	5%	1%
Femme Présidente de parlement	46%	46%	6%	2%
Femme Chef du gouvernement	37%	57%	4%	2%
Femme ministre d'un département autre que celui des affaires de la femme	69%	25%	4%	2%
Femme maire	66%	28%	5%	1%
Femme chef d'un parti politique	60%	33%	5%	2%

De l'avis des experts et observateurs de la scène politique tunisienne, l'engagement dans le processus électoral est une question de première importance. La question a été au centre de plusieurs réunions organisées par les réseaux des associations actives dans la défense des droits des femmes ou des valeurs de citoyenneté.

Selon M. Abdelbasset Hassen, président de l'institut arabe des droits de l'homme, les élections avant la révolution avaient pour objectifs de maintenir le système politique. Après le 14 janvier les élections sont désormais «le reflet d'une lutte pour le pouvoir mais aussi la traduction d'une volonté pour contribuer à l'élaboration d'une nouvelle vision de la société où la valeur de l'égalité entre les citoyens et l'égalité entre les hommes et les femmes est une donnée fondamentale».

Le président de l'IADH membre de la coalition de la société civile explique : «Les élections offrent certes l'occasion pour promouvoir les droits des femmes mais cet objectif nécessite de fédérer tous les efforts pour réaliser une cohésion et favoriser l'émergence d'une coalition entre les associations actives dans ce domaine, les médias, et tout autre

acteur agissant dans ce domaine». Il reconnaît aussi que les premières élections de la Constituante ont permis la concrétisation du principe de la parité et il est possible d'engranger aujourd'hui de nouveaux droits, a-t-il estimé.

**Une avancée : des femmes
pour la présidentielle**

Coup de théâtre, les élections de 2014 seront toutefois innovantes pour la Tunisie avec l'annonce de la candidature d'au moins trois femmes pour la présidentielle. Il s'agit de Kalthoum Kannou, Emna Mansour Karoui et Badra Gaaloul. La liste ne cesse de s'allonger.

Partant d'un effort personnel et acceptant de relever le défi de recueillir 10 mille parrainages, ces femmes ont déferlé l'actualité en se positionnant comme alternative.

Les candidates à la présidentielle sont en fait conscientes que se présenter constitue déjà en lui-même un grand défi. Le mot d'ordre que partagent toutes ces femmes candidates à la présidentielle est d'avoir franchi ce pas par amour pour la Tunisie.

Pour Emna Mansour Karoui, la première à avoir annoncé sa candidature à la magistrature suprême, «la sincérité des

programmes proposés et des objectifs annoncés doit être la caractéristique de toute candidature pour la présidentielle, hommes et femmes», dit-elle.

La parité doit être une culture et un choix irréversible pour le bien de la Tunisie, a-t-elle soutenu. «Nous avons pu obtenir la parité dans les listes mais il est temps aujourd'hui d'aller de l'avant et de revendiquer la parité horizontale», a-t-elle estimé.

Quel sera l'apport d'une candidature femme à la présidentielle ? la réponse de Mme Mansour Karoui réside dans la nature féminine elle-même «la femme par sa sensibilité, sa nature et son aptitude à communiquer est apte à dialoguer avec les jeunes et à établir avec eux des rapports de confiance. Il s'agit aussi d'apporter une nouvelle éthique à la vie politique en Tunisie profondément atteinte par la violence».

Mouna Mtibaa

Association ATIDE



L'ATIDE, Association tunisienne pour l'intégrité et la démocratie des élections, est une organisation non gouvernementale, créée le 24 mars 2011, qui a pour but la promotion et la protection des valeurs démocratiques, et tout particulièrement du droit de vote. Elle a pour objectifs de :

Sensibiliser, informer, former :

- en diffusant des informations sur les différents aspects du processus électoral ;
- en sensibilisant et en mobilisant les électeurs pour encourager leur participation au processus électoral ;
- en menant des actions de formation et d'éducation civique et électorale, notamment auprès des futurs électeurs dans les écoles, lycées et universités ;
- en constituant progressivement une base de données numérique regroupant tous les documents concernant le système électoral.

Suivre et observer :

- en exerçant activement le droit de regard de la société civile sur l'action des instances locales, régionales et nationales chargées de l'organisation des élections ;

- en surveillant les campagnes électorales des partis et candidats et le respect de l'équité (financement, présence dans les médias, ...) ;
- en créant un réseau national d'observateurs électoraux en vue de contrôler la transparence, l'intégrité et la démocratie des opérations électorales.

Communiquer et faire le plaidoyer :

- en publiant des analyses et des recommandations sur les différents aspects du processus électoral ;
- en dénonçant les éventuels abus ou dépassements contraires aux valeurs démocratiques et électorales et en œuvrant pour leur rectification ;
- en menant des actions de plaidoyer pour la réforme et l'amélioration du système électoral tunisien, dans le respect des conventions et critères internationaux.

ABONNEZ VOUS MAINTENANT



La Revue du CREDIF



BON D'ABONNEMENT

À DÉCOUPER OU À PHOTOCOPIER ET À RENVOYER À L'ADRESSE SUIVANTE :

CREDIF, Av. du Roi Abdelaziz Al Saoud
rue Farhat Ben Afia -2092 Manar II -
Tunis - Tunisie

Merci de préciser

Nom et prénom :

Adresse complète :

E-mail :

Tél. :

Fax :

Mode de paiement :

Chèque bancaire

virement bancaire sur le compte du CREDIF

Banque de Tunisie

05 206 0000 513 000464 11

Mandat postal

Je souhaite un abonnement de :

6 mois (2 numéros)

1 an (4 numéros)

اشتركوا الآن



مجلة الكريديف



قسمة اشتراك

قصها أو نسخها وإرسالها إلى العنوان التالي :

الكريديف : شارع الملك عبد العزيز آل سعود -
نهج فرحات بن عافية - 2092 المنار ||
تونس - الجمهورية التونسية

الرجاء مدنا بالمعلومات التالية :

الإسم واللقب :

العنوان الكامل :

البريد الإلكتروني

الهاتف :

الفاكس :

طريقة الخلاص :

الشيك البنكي :

التحويل البنكي لحساب الكريديف

البنك التونسي :

05 206 000 513 000464 11

حوالة بريدية :

أرغب في الاشتراك لمدة :

6 أشهر: عديدين

سنة: 4 أعداد